

**Service instructeur**  
Direction de l'Environnement  
et du Cadre de Vie  
**Service consulté**

N° CP-2010-3-6-6

**ABATTOIR DÉPARTEMENTAL  
INVESTISSEMENTS ET GROS TRAVAUX D'ENTRETIEN 2010**

Résumé : *Le fonctionnement de l'abattoir de proximité de CERNAY est assuré par une société d'exploitation dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP). Ce contrat stipule que les travaux d'investissement et de gros entretien soient à la charge du Département. Lors de la réunion de la Commission Consultative du 08 décembre 2009, l'exploitant a présenté les investissements nécessaires pour améliorer le fonctionnement de l'outil et le service rendu aux usagers. Il vous est proposé dans le présent rapport de retenir certains de ces investissements complémentaires qui permettront d'améliorer le travail et la productivité des opérateurs, de fiabiliser les équipements, et de répondre à des exigences réglementaires et de sécurité.*

**Historique et perspectives de développement**

Le fonctionnement de l'abattoir du Haut-Rhin est assuré par une Société d'Exploitation dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP).

Un premier gérant qui possédait la majorité des parts de cette Société s'est désisté en juin 2007, la Société ayant accumulé un déficit de 240 000 €.

Une nouvelle Direction a été mise en place suite à la recapitalisation de la Société d'Exploitation en juillet 2007, après rachat des parts de l'ancienne direction principalement par les agriculteurs et leurs structures professionnelles.

Cette Direction, sous la présidence de Monsieur NASS, s'est attachée à réduire le déficit de la structure qui est ainsi passé de plus de 240 000 € en 2007 à 143 000 € en 2008, pour arriver à 40 000 € en 2009.

La Société a réduit de façon drastique les coûts du personnel et a surtout développé les activités de découpe et de conditionnement de la viande permettant de rentabiliser la main d'œuvre présente sur le site en dehors des jours d'abattage.

La mise à disposition de la camionnette frigorifique et de la bétailière a permis de proposer une offre de service complète :

- ramassage des animaux,
- abattage et maturation,
- découpe et conditionnement sous vide,
- retour des carcasses dans des conditions d'hygiène réglementaires.

Ces offres ont amené de nouveaux clients et ont permis de les fidéliser ; le tonnage abattu a approché les 850 tonnes en 2009 contre 700 tonnes traitées en 2007 et 2008.

Les pertes financières des 2 premières années ont nécessité une première recapitalisation de la Société d'exploitation lors du rachat des parts de l'ancien gérant, mais une nouvelle recapitalisation sera nécessaire en 2010, la première ne permettant pas de couvrir les déficits des deux premières années d'exploitation.

### **Investissements 2010**

Le contrat de DSP prévoit que les travaux d'investissements et de gros entretien soient à la charge du propriétaire de l'abattoir.

Lors de la réunion de la Commission consultative du 8 décembre 2009, la Société d'Exploitation a présenté la liste des investissements souhaités en 2010 afin d'améliorer le fonctionnement de l'outil et les services rendus aux usagers.

Sur cette liste, il vous est proposé de retenir les investissements suivants :

- Atelier de maintenance

L'exploitant de l'abattoir a confié la maintenance et l'entretien courant de l'outil à une société extérieure qui intervient chaque semaine en dehors des journées d'abattage. Afin de permettre des interventions plus rapides, donc moins onéreuses, il est proposé de lui mettre à disposition un atelier équipé ; ce local permettra en outre d'entreposer des pièces de rechanges.

Le montant de cet investissement est estimé à 28 500 €.

- Création d'un ressuage complémentaire

Après l'abattage, les carcasses (bovins, porcins, ovins et caprins) sont entreposées dans un local de ressuage qui permet de ramener leur température à environ 5°C en moins de 24 heures. Le lendemain, les carcasses sont transférées dans des chambres froides de stockage spécifiques à chaque espèce ce qui entraîne une double manipulation et une perte de temps. Il est proposé de transformer une chambre froide de stockage en local de ressuage afin d'y diriger directement les carcasses des porcins qui ne nécessitent pas de maturation et qui pourront alors être expédiées directement à partir de ce local.

Ces aménagements et la pose d'un évaporateur adapté représentent un investissement estimé à 30 800 €.

- Amélioration du prétraitement

Les effluents de l'abattoir sont raccordés et traités à la station d'épuration de CERNAY. Afin de limiter la pollution rejetée dans le réseau et de diminuer la redevance d'assainissement il est proposé de renforcer la station de prétraitement ce qui nécessite le remplacement de la pompe de pressurisation, ses vannes, son débitmètre ainsi que le réaménagement de l'armoire électrique pour un montant estimé à 14 000 €.

- Sécurisation de la production d'eau chaude sanitaire

Le bon fonctionnement de l'abattoir est tributaire de la production continue d'eau chaude sanitaire nécessaire pour les stérilisateurs, l'échaudeuse, les postes de lavage, les épileuses et la machine à blanchir les têtes de veaux. Afin de pallier une panne de l'appareil de production existant, il est proposé de mettre en place une production d'eau chaude de secours pour éviter le blocage de la chaîne de production et la perte des produits en cours de traitement.

Un tel dispositif est estimé à 21 000 €.

- Mise aux normes du poste de prélèvement de sang

Le sang des porcs est actuellement prélevé en début de chaîne, battu, défibriné et pompé dans le bac de stockage situé dans le hall d'expédition situé du côté opposé de l'abattoir. Le sang parcourt ainsi plus de 100 m de canalisation. Des contrôles sanitaires ont mis en évidence une altération de la qualité du sang et des difficultés de nettoyage du système. Il vous est proposé d'acquérir un batteur-défibrineur avec aspiration pour remplacer le système existant à 15 000 €.

- Télésurveillance de l'aire de lavage et de l'arrière du bâtiment

La Société d'exploitation souhaite que le Département investisse dans la mise en place d'une vidéosurveillance de l'aire de lavage afin de pouvoir vérifier ce qui se passe à l'arrière du bâtiment. Une telle installation est estimée à 7 000 €.

- Mise en place d'une sonnerie et d'un signal lumineux sur les quais de déchargement

Actuellement les usagers arrivent à l'abattoir et débarquent leurs animaux en présence du bouvier qu'ils cherchent dans l'abattoir en traversant souvent la bouverie malgré l'interdiction réglementaire des services vétérinaires.

Il est proposé de mettre en place un avertisseur sonore et un gyrophare au droit de chacun des 2 quais de déchargement des animaux. Cet aménagement, estimé à 2 500 €, permettra de prévenir le bouvier de l'arrivée d'un agriculteur de façon simple.

- Stérilisateurs

Après chaque intervention sur un animal, chaque appareil et chaque couteau sont lavés et stérilisés dans des appareils spécifiques disposés le long de la chaîne. Les stérilisateurs existants n'étant plus aux normes il est prévu de les remplacer par du matériel réglementaire et fiable. La fourniture et la pose de 21 stérilisateurs sont estimées à 35 000 €.

- Armoires d'archivage

Il est prévu de fournir deux armoires afin de permettre le stockage des archives pour un montant de 1 200 €.

### Récapitulatif du coût des travaux d'investissement

|                                                                                      |                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| - Atelier de maintenance                                                             | 28 500 €         |
| - Création d'un ressuage complémentaire                                              | 30 800 €         |
| - Amélioration du prétraitement                                                      | 14 000 €         |
| - Sécurisation de la production d'eau chaude sanitaire                               | 21 000 €         |
| - Mise aux normes du poste de prélèvement de sang                                    | 15 000 €         |
| - Télésurveillance de l'aire de lavage                                               | 7 000 €          |
| - Mise en place d'une sonnerie et d'un signal lumineux sur les quais de déchargement | 2 500 €          |
| - Stérilisateurs                                                                     | 35 000 €         |
| - Armoires d'archivage                                                               | 1 200 €          |
| <b>TOTAL</b>                                                                         | <b>155 000 €</b> |

### **Travaux imprévus de gros entretien**

Un marché à bons de commandes sera passé avec un prestataire de service pour faire face à des réparations de gros entretien urgentes nécessitant une intervention immédiate.

Les réparations moins urgentes feront l'objet de consultations spécifiques pour chacune d'elles.

### **Imputation budgétaire**

Une AP de 250 000 € est inscrite au Budget Primitif 2010 au programme C141 pour les investissements à l'abattoir de CERNAY.

Les travaux seront imputés sur le chapitre 21 – Nature 2153, les acquisitions seront imputées sur le Chapitre 21 – Nature 2157 et les frais d'insertion seront imputés sur le chapitre 20 – Nature 2033.

En conclusion, il vous est proposé d'affecter 250 000 € d'Autorisations de Programme pour l'ensemble des travaux, y compris ceux de gros entretien non prévisibles à ce jour, et d'approuver le programme des travaux prioritaires détaillé ci-dessus.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke that extends to the right.

Charles BUTTNER